

Où se situent nos actions ?

Dans l'état du Tamil Nadu, au Sud-ouest de l'Inde.



Nos actions ici :

- Marchés (puces / Noël)
- Foire Eco-bio
- Conférences Inde / Dalits
- Concert, Garden-party

Nos actions là-bas :

P.O.P.E

- Fonctionnement de l'hôpital rural
- Fourniture d'équipements médicaux
- Soutien scolaire dans les villages tribaux

ANUGRAHA

- Parrainages d'enfants
- Microcrédits aux veuves

A ce jour (2013) :

- 31 enfants parrainés
- 6 veuves aidées chaque année
- Financement des salaires du personnel de l'hôpital rural pour dalits
- Soutien scolaire des écoliers de 5 villages tribaux

Mentions légales

Association d'intérêt général à but non lucratif, enregistrée au Volume 27, Folio n° 1731 du registre des associations.

Les dons bénéficient de **66% de réduction fiscale.**

Vous et nous pour eux

Vous pouvez participer à nos actions en :

- Parrainant un enfant : 20 euros/mois,
- Finançant un microcrédit : don unique de 170€,
- Prenant en charge les frais de soutien scolaire : 25€ / mois / village,
- Faisant un don ponctuel (équipement/fournitures)
- Participant au financement des salaires du personnel de santé (don ponctuel / mensuel),
- Finançant une année de formation d'aide soignante 25 euros / mois.

Ou encore ...

- Confectionner des objets pour nos marchés
- Nous confier des livres et autres articles pour les puces
- Apporter de votre temps pour participer à nos actions

Nos coordonnées postales :



Association A.S.I.A
22 rue de la Gare - 68890 MEYENHEIM
Tél. : 06 06 81 14 07

« *Tout village est mon village,
Tout peuple est mon peuple.* »

Proverbe tamoul



*Santé et Education
pour les plus démunis en Inde du Sud.*

*Plaidoyer en faveur des dalits
(ex-intouchables).*

www.associationasia.canalblog.com
associationasia@gmail.com

Qui sommes nous ?



est née en mai 2007 à la suite d'un séjour humanitaire de 6 mois en Inde.

Association à but non lucratif, fondée sur des amitiés fidèles en Alsace, elle est le fruit d'une envie de s'engager auprès des plus démunis.

A.S.I.A soutient des familles défavorisées en Inde du Sud dans les domaines de :

- l'éducation,
- la santé,
- du **plaidoyer** en faveur des dalits, éternels exclus de la société indienne.

Un engagement respectueux de la culture indienne, sous forme de **partenariat** avec des associations locales dont nous partageons les valeurs humaines de solidarité.



Un engagement qui se veut **ici et là-bas**, tissé par des liens d'amitié et de convivialité.

« Les actions humanitaires ressemblent souvent à un arbre qu'on planterait sans l'arroser. Alors elles meurent.

C'est plus difficile d'arroser que de planter. Planter, c'est un jour ; arroser c'est tous les jours. »

Gérard Klein



P.O.P.E. est une **ONG** fondée en 1987 par R.L. Rosario, avocat indien **défenseur des droits de l'Homme.**

P.O.P.E œuvre à l'amélioration de la condition des **dalits** (autrefois appelés intouchables car considérés comme impurs).

Un apartheid caché !

Depuis des millénaires en Inde, un **système** très rigide de 4 **castes** détermine la vie de tout indien.

Hors-castes et **exclus** de la société indienne, les dalits se considèrent eux-mêmes comme des **« hommes brisés, opprimés, maltraités ».**



POPE s'adresse aux dalits dans tous les aspects de leur vie quotidienne :

- en encourageant la **scolarisation**,
- en favorisant la **formation** professionnelle,
- en informant sur les **droits**,
- en procurant des **soins de santé** et de prévention,
- en favorisant le **développement des femmes.**

« Avec les dalits on ne lutte pas pour les Droits de l'Homme, mais pour le droit d'être un homme. »

P. Ceyrac s.j.

Qui sont nos partenaires ?



L'association **ANUGRAHA** est présidée par le **Père Isaac**, prêtre capucin indien, promoteur reconnu des mini-parlements d'enfants. ANUGRAHA s'adresse aux **populations défavorisées**, majoritairement **dalites et tribales**, à travers des programmes de soutien scolaire, de microcrédits et de parrainages d'enfants...

A ce jour, nous soutenons 31 enfants tous issus de **familles monoparentales** pour leur permettre de poursuivre leur scolarité. Nous espérons ainsi leur offrir un avenir meilleur, et leur éviter d'être des enfants travailleurs, comme c'est encore trop souvent le cas en Inde !



Nous finançons également chaque année un groupe de **microcrédits à destination de veuves**. Ces prêts de 10 000 roupies (170 euros) sont accordés sans intérêt. Ils permettent aux bénéficiaires d'acquérir un animal laitier (vache / chèvre) ou de démarrer une activité génératrice de revenus. Remboursés en 20 mois, ils permettent à d'autres femmes d'en bénéficier.



« Sauver un enfant, c'est sauver le monde. »

Dostoievski